

Appel à proposition de la Commission européenne

<p>Réf. CREA-MEDIA-2024-CINNET</p> <p>https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/opportunities/topic-details/crea-media-2024-cinnet?keywords=CREA-MEDIA-2024-CINNET&programmePart=</p> <p>Mots-clés : cinéma – audiovisuel – numérique - innovation</p>	
Titre	Réseaux de cinémas européens
Objet	<p>Dans le cadre de l'objectif spécifique de promouvoir la compétitivité, la scalabilité, la coopération, l'innovation et la durabilité, y compris par le biais de la mobilité, dans le secteur audiovisuel européen, les priorités du volet MEDIA sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la circulation, la promotion, la distribution en ligne et en salle des œuvres audiovisuelles européennes, au sein de l'UE et à l'international, dans le nouvel environnement numérique, notamment, grâce à des modèles commerciaux innovants ; • Promouvoir les œuvres audiovisuelles européennes, les œuvres patrimoniales et soutenir l'engagement du public ainsi que le développement des audiences de tous âges, en particulier des jeunes publics, à travers l'Europe et au-delà <p>L'action soutiendra un réseau d'exploitants de cinémas européens, couvrant une vaste zone géographique, diffusant une proportion importante de films européens non-nationaux pour élargir l'audience et offrir une expérience cinématographique renouvelée, renforçant ainsi le rôle des cinémas européens dans la diffusion des œuvres européennes.</p> <p>Les candidatures devraient présenter des stratégies adéquates pour garantir une industrie plus durable et respectueuse de l'environnement, ainsi que pour assurer l'équilibre entre les genres, l'inclusion, la diversité et la représentativité.</p> <p>Impact attendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter l'audience pour les films européens non-nationaux sur le marché européen ; • Atteindre de nouveaux publics pour les films européens, y compris les jeunes spectateurs de cinéma ; • Renforcer et renouveler l'expérience cinématographique continue ; • Adapter les pratiques commerciales des cinémas européens en termes de durabilité et d'inclusion ; • Favoriser le potentiel d'innovation des cinémas européens grâce à une collaboration renforcée
Publics cibles	<p>L'action est ouverte aux réseaux de cinémas européens. Un réseau de cinémas est un regroupement de cinémas indépendants européens développant, à travers une entité de coordination légalement constituée, des activités communes dans le domaine de la projection et de la promotion des films européens. Pour être éligible, le réseau de cinémas doit représenter au moins 400 cinémas situés dans au moins 20 pays participant au volet MEDIA</p>

	<i>Un cinéma indépendant européen est une entreprise, une association ou une organisation disposant d'un seul écran ou de plusieurs écrans dans des pays participant au volet MEDIA. La projection de films devrait constituer l'activité principale du participant ou de la division de l'organisation du participant. Les cinémas participants doivent être enregistrés dans l'un des pays participant au volet MEDIA.</i>
Ouverture	4 avril 2024
Fermeture	16 July 2024 – 17:00 CET (Bruxelles)
Délivrables	<p>Le réseau de cinémas devrait permettre les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités de réseautage : information, animation, formation et communication en vue d'augmenter la portée du public et de mettre en œuvre des actions innovantes et collaboratives. • Soutien financier aux cinémas participants mettant en œuvre des activités éligibles énumérées ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> - Actions visant à promouvoir et projeter des films européens, à élargir le public pour les films européens non-nationaux et à contribuer à une industrie plus durable et respectueuse de l'environnement - Activités innovantes visant à atteindre de nouveaux publics et à susciter l'intérêt des jeunes spectateurs pour les films européens en renouvelant et enrichissant l'expérience cinématographique - Exploitation de la transition numérique, y compris les outils en ligne et les applications de données - Adaptation des pratiques commerciales des cinémas européens en termes de durabilité, d'inclusion et d'accessibilité - Activités de promotion et de marketing en collaboration avec d'autres plateformes de distribution (par exemple, les diffuseurs TV, les plateformes VOD)
Éligibles	<p>Seules les bénéficiaires uniques sont autorisées Les personnes physiques ne sont pas éligibles, à l'exception des travailleurs indépendants</p>
Conditions spécifiques	<p>Les propositions doivent être complètes et contenir toutes les informations demandées ainsi que toutes les annexes et les documents justificatifs requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de candidature Partie A : contient les informations administratives sur les participants (futur coordinateur, bénéficiaires et entités affiliées) et le budget résumé du projet (à remplir directement en ligne) • Formulaire de candidature Partie B : contient la description technique du projet (à télécharger depuis le F&T portail, complété, puis assemblé et réuploadé) • Partie C : contient des données supplémentaires sur le projet et la contribution du projet aux indicateurs clés du programme de l'UE (à remplir directement en ligne) <p>Annexes obligatoires et documents justificatifs à télécharger :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des lignes directrices détaillant la méthode d'évaluation des cinémas et de leur performance • des statistiques et des détails sur le réseau européen de cinémas

Critères d'évaluation	<p>Pertinence : 30 Qualité du contenu et des activités : 30 Gestion du projet : 20 Dissémination : 20</p>
Evaluation minimale	n/a
Montant maximum	<p>15 000 000 EUR budget total Pas de limite maximale par projet Les coûts seront remboursés au taux de financement fixé dans l'accord de subvention (95 %)</p>
Etapes	<p>Ouverture : 4 avril 2024 Fermeture: 16 juillet 2024 Evaluation: juillet - septembre 2024 Information sur les résultats : janvier 2025 Signature du GA : avril 2025</p>